



Café de quartier Gourdet du 06 04 2024

Lieu : cour du GAEC des Maisons pavées

Présents :

7 élus : Gérard Huet, Bruno Guyard, Magali Blanluet, Hervé Lhomme, Marie Costa, Fabrice Pelletier, Philippe Baomy.

34 habitants dont :

Route du Gourdet : 6

La Bouvarderie : 5

Moulin d'Avaux : 2

Route de Saint Denis de l'Hôtel : 1

Rue Jean Parer : 2

Rue des Maisons pavées : 7

En introduction, présentation par Bruno Cordier du groupement agricole d'exploitations en commun (GAEC), exploitation agricole qu'il gère avec son associé, Jason Bouclet, dans la polyculture et l'élevage : produits laitiers « C'est qui le patron », 180 hectares de culture, travaille avec la laiterie de Saint-Denis de l'Hôtel, vente au détail de lait cru.

Présentation des élus présents, du référent de quartier, Monsieur BARDOT Jean Bernard, qui habite route de la Bouvarderie, excusé.

Après un rappel des points abordés lors du précédent café de quartier de secteur (25 mars 2023), Bruno GUYARD procède au recensement des questions/sujets souhaités par les habitants :

❖ **Dangerosité des routes, intersections. Que peut-on faire par rapport aux incivilités que constituent les excès de vitesse ?**

Réponse des élus : Plusieurs aménagements ont déjà été réalisés à l'entrée du village (RD 921). Des contrôles sont faits régulièrement, plusieurs radars de vitesse pédagogiques sont placés sur Fay, . 525 véhicules ont été enregistrés. En général, 85% des véhicules respectent les vitesses, les 15% restants roulent entre 50 et 70 km/h.

Pas possible d'intervenir à chaque fois, il n'y a qu'un seul policier municipal. Or, pour verbaliser, il faut être 2. Il faut donc appeler les gendarmes.

Suggestion d'un habitant : transformer le carrefour du monument rue Abbé Georges Thomas

Réponse des élus : projet en cours, une partie du terrain en vente a été rachetée par la Ville pour casser le carrefour, permettre l'accès à vélo...

- Phase 2 de l'aménagement de la RD921 : juillet, voire septembre 2024
- Projet du Département de piste cyclable jusqu'au rond-point de la zone d'activités
- Projets prévus et budgétisés par la CCL pour travaux route de la Bouvarderie et pose d'un panneau d'interdiction aux poids lourds.



❖ **Rue du Moulin d'Aveau abîmée par les travaux, problème de ruissellement**

Réponse des élus :

Cela fait suite aux constructions réalisées dans le lotissement allée des frênes qui ont engendré le passage de nombreux camions. Le problème sera traité lorsque les travaux seront terminés.

❖ **Entretien du chemin du vieux puits : trous en formation :**

Réponse des élus :

C'est un chemin communal, il se sera rebouché.

❖ **Problème de stationnement dans le centre-ville, le mercredi lors du marché :**

Des automobilistes sont verbalisés parce qu'ils sont garés sur les trottoirs. Ne pourrait-il pas y avoir une tolérance ce jour-là du fait du manque de places ?

Réponse des élus :

Il existe suffisamment de places de parking dans le centre-ville, y compris sur le parking de la salle des fêtes (certes un peu plus éloigné) pour répondre aux besoins de stationnement.

❖ **Stationnement intempestif d'un camping-car dans le centre, place Dumain :**

Réponse des élus : Il s'agit d'une personne suivie par le CCAS, qui a une autorisation spécifique provisoire délivrée par la mairie.

❖ **Déviation : où en est-on ?**

Réponse des élus :

- Révision du tracé de la déviation : route de Trainou et route des forts, abandonné
- Le Département a demandé à la commune de financer une partie du projet, 2 millions €. Les travaux vont être présentés la semaine prochaine en bureau CCL, le plan sera visible une fois que tout le projet sera finalisé.
- La route du Gourdet sera impactée mais pas la rue du Moulin d'Aveau.

❖ **Accès piétons : est-il prévu un prolongement des trottoirs route de Saint-Denis de l'Hôtel ?**

Réponse des élus : il n'est malheureusement pas possible de financer des trottoirs partout dans le village.

❖ **Plateforme déchets végétaux :**

Avec la restriction d'accès aux déchetteries de la Métropole, le dépôt des déchets verts est restreint. Est-il prévu quelque chose à Fay ?

Réponse des élus : Au début de la mandature, il y avait un projet avec l'entreprise Bourdin d'un dépôt dans le centre ou sur une surface de la ZAC. Mais financièrement, la ville n'a pas pu donner suite.

❖ **Vélo route :**

- Le sol est différent sur les 78 km, le Département procède à la réfection des tronçons abîmés, suite aux mouvements de terrain.
- Les bancs et transats récemment installés sur l'aire de repos au Tournement ont été sciés et volés.



- Les bornes de recharge électrique des vélos seront installées à la fin du printemps.
- Une autre aire de repos est aménagée à Donnery.
- ✓ ***Demande d'installer un distributeur de sacs à « crottes » pour chiens, au niveau de la venelle de l'Abreuvoir, sur la vélo route***

Réponse des élus : oui cela peut être envisagé.

- ✓ ***Un habitant se plaint de la vitesse des vélos sur la vélo route, c'est un espace partagé ; pourrait-on avoir un panneau de signalisation d'espace partagé ?***

Réponse des élus : quelques panneaux sont déjà installés

❖ **Sécurité aux abords des écoles :**

Côté rue André Chenal, suite aux incivilités, demande de la présence du policier municipal.

Réponse des élus : le policier effectue un roulement entre la rue André Chenal, la salle des fêtes, le gymnase, les trottoirs...

❖ **Rue du Moulin d'Avaux :**

- ✓ ***Entre les numéros 51 et 67, il y a un étranglement, pas de visibilité : proposition d'un miroir, ou d'un panneau de priorité ou d'une bande réfléchissante sur le poteau électrique***

Les habitants présents ne partagent pas le même point de vue sur la nécessité de poser un miroir. Certains estiment en effet que l'absence de visibilité oblige à ralentir.

- ✓ ***Problème de pression dans les canalisations d'eau***

Réponse des élus : Prendre contact avec la SAUR. A l'étude : un schéma directeur

❖ **Aménagements prévus au nouveau lotissement Clos de Reully : qui gère la voirie ?**

Le sol est argileux, les vides sanitaires de 2 maisons sont inondés.

Réponse des élus : quand les travaux seront terminés par le lotisseur/aménageur, la mairie pourra reprendre la voirie mais pas avant. Il faut donc se tourner vers le lotisseur pour les problèmes rencontrés.

❖ **Sécurité dans le village : 2 cambriolages ou tentatives ont eu lieu rue du Moulin d'Avaux, que faire ?**

Réponse des élus :

- ✓ S'inscrire dans le dispositif : « Opération vacances », surveillance mise en œuvre par la gendarmerie de Châteauneuf sur Loire.
- ✓ Prévenir les voisins, communiquer
- ✓ La gendarmerie vient faire des permanences à la mairie, ne pas hésiter à venir les questionner.

❖ **Un habitant estime que la commune est dépourvue d'aires de jeux pour les enfants :**

Réponse des élus :



- ✓ Il y a une aire de jeu dans le jardin de la Moinerie
- ✓ Celle de la Rocade des carriers, va être enlevée et remplacée
- ✓ Par ailleurs, la végétalisation du city stade interviendra à l'automne prochain

❖ **Les bornes électriques de la ZAC des loges sont inutilisables :**

Réponse des élus : le département va en installer dans toutes les communes

❖ **Présence de corbeaux sur la commune :**

Elle cause des dégâts, notamment sur les véhicules

Réponse des élus : il faut téléphoner en Mairie qui prévient les lieutenants de louveterie, habilités à intervenir et à tirer sur les volatiles.

❖ **Mise en place de la collecte des bacs jaunes à domicile :**

- ✓ Réunion d'information du SICTOM le 15 avril à la salle des fêtes
- ✓ Un composteur gratuit peut être récupéré au SICTOM, avec 30 min de formation.

❖ **Avenir ancien EHPAD ?**

Réponse des élus :

Sur la partie arrière, plus récente, une réflexion avec un bailleur social est en cours pour faire des appartements, petites surfaces pour jeunes couples ou personnes âgées.

Sur la partie de devant, projet d'une maison médicale, espace de santé et de proximité, avec les professionnels de santé actuels, médecins, infirmier.es, dentiste, ostéopathe, orthophoniste...

Création de places de parking en projet.

Si tout va bien les travaux pourraient démarrer début 2026

❖ **Entretien des fossés route de Saint Denis de l'Hôtel : qui le gère ?**

Réponse des élus : 1 broyage annuel est réalisé par la commune